

Fiche-actions 6



Sensibilisation, éducation et célébration



Stratégie de mise en œuvre

En plus des actions visant à développer les réseaux de mobilité active, il est essentiel d'agir en parallèle sur la sensibilisation et l'éducation de la population. Ce type d'actions vise autant à encourager les gens à changer leurs habitudes de déplacement qu'à améliorer la cohabitation sur les réseaux cyclables et piétonniers.

Sensibilisation

La cohabitation sur les pistes cyclables hors rue peut parfois être difficile entre les différents usagers (ex. : piétons, cyclistes, trottinettes, gyroroues électriques, etc.). Pour sensibiliser efficacement la population aux bons comportements à adopter, les actions seront d'abord basées sur un portrait des déplacements qui seront effectués sur les pistes cyclables hors rue (**action 3.4.1**). La Ville assurera une veille des pratiques émergentes, notamment sur les vélos à assistance électrique et les micromobilités, tout en collaborant avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable et les autres municipalités pour bien les encadrer (**action 3.4.2**). Inspirée des meilleures pratiques, la Ville mettra également en œuvre un plan de communication faisant la promotion des bons comportements à adopter et encourageant à essayer les modes de déplacement actifs (**action 4.2.1**).

Les organisations, les établissements d'enseignement et les grands pôles d'emploi seront invités à mettre en place des mesures en faveur de la mobilité active (ex. : stationnement à vélo, vestiaires, douches, promotion des réseaux cyclables, piétonniers et de transport en commun pour tous les employés, etc.) (**action 4.3.1**). L'information pertinente à la pratique de la marche, du vélo et de l'intermodalité sera d'ailleurs intégrée aux différentes plateformes de communication de la Ville (**action 4.3.5**).

Célébration et éducation

Enfin, l'émergence d'une culture de la mobilité active passe inévitablement par des actions de célébration telles que l'organisation de journées inspirées du concept de *Ciclovia* (**action 4.2.2**). Ces journées sont en fait des événements spéciaux où la fermeture temporaire de certaines rues permet de redonner cet espace aux piétons, cyclistes et autres modes de déplacements actifs le temps d'une journée. Ce sera l'occasion d'y intégrer des activités, par exemple des ateliers de réparation de vélos et de l'animation.

La Ville réalisera l'implantation d'un parc éducatif pour cyclistes (**action 4.2.3**) visant à initier les enfants à la pratique du vélo et aux notions de sécurité routière. De plus, des initiatives du milieu (regroupement citoyen, organismes, etc.) en faveur de la mobilité active seront soutenues par la Ville (**action 4.2.4**).

En bref, le suivi de l'ensemble des actions de la Vision sera assuré par la création d'un comité consultatif qui servira de canal de communication entre la Ville et les acteurs clés de la mobilité active de la région de Québec (**action 4.3.4**). Le comité aura, entre autres, pour mission de bonifier les projets développés par la Ville et de mobiliser la communauté autour de leurs réalisations.

Cibles

1

Comptabiliser le nombre de personnes au sein de la population de Québec **rejointes par les campagnes et les activités en faveur des transports actifs et de l'intermodalité**

2

Tenir des séances d'information et de consultation citoyennes pour 100 % des projets dont les impacts requièrent une activité de participation citoyenne

3

Inaugurer un parc éducatif pour cyclistes avant 2028

